



FFBB
SARTHE

Saison 2010-2011

Formations **Entraîneurs**

ANIMATEUR

INITIATEUR

***nouvelle formule
de formation***



Comité Départemental de la Sarthe de Basket Ball

32 rue Paul Courboulay, BP 22205

72002 LE MANS Cedex 1

www.basketsarthe.org / secretariat@basketsarte.org / 02 43 43 57 61

ANIMATEUR (1er NIVEAU DEPARTEMENTAL)

3 JOURS

Lieu : Lycée Le Mans Sud

➤ Destiné aux entraîneurs niveau débutant

- Ecole de basket.
- Assistant équipes jeunes.
- Parents bénévoles.

➤ Contenu de la formation

- Animer une séance d'entraînement.
- Apprentissage des fondamentaux individuels offensifs.

2 choix possibles

Stage n°1 du lundi 25 octobre au mercredi 27 octobre 2010

Inscription à retourner avant le 15 octobre 2010

Stage n°2 du lundi 28 février au mercredi 02 mars 2011

Inscription à retourner avant le 17 décembre 2010

16 places disponibles

Age minimum d'entrée en formation : 14 ans

Prix du stage : 120 €

INITIATEUR (2ème NIVEAU DEPARTEMENTAL)

4 JOURS

Lieu : Lycée Le Mans Sud

➤ Destiné aux entraîneurs et assistants d'équipes

- Minimes, Cadets/Cadettes confirmé(e)s.
- Jeunes région.
- Séniors départementaux.

➤ Contenu de la formation

- Construire et diriger une séance.
- Perfectionnement des fondamentaux offensifs et défensifs.

➤ Conditions d'inscription

- Etre titulaire du diplôme animateur, ou
- Enseignant de l'Education nationale, ou
- Titulaire Licence 1 (option basket), ou
- Joueur Espoir LNB LFB

2 choix possibles

Stage n°1 du lundi 25 octobre au mercredi 28 octobre 2010

Inscription à retourner avant le 15 octobre 2010

Stage n°2 (deux fois deux jours) du samedi 12 mars au dimanche 13 mars 2011 et du samedi 23 avril au dimanche 24 avril 2011

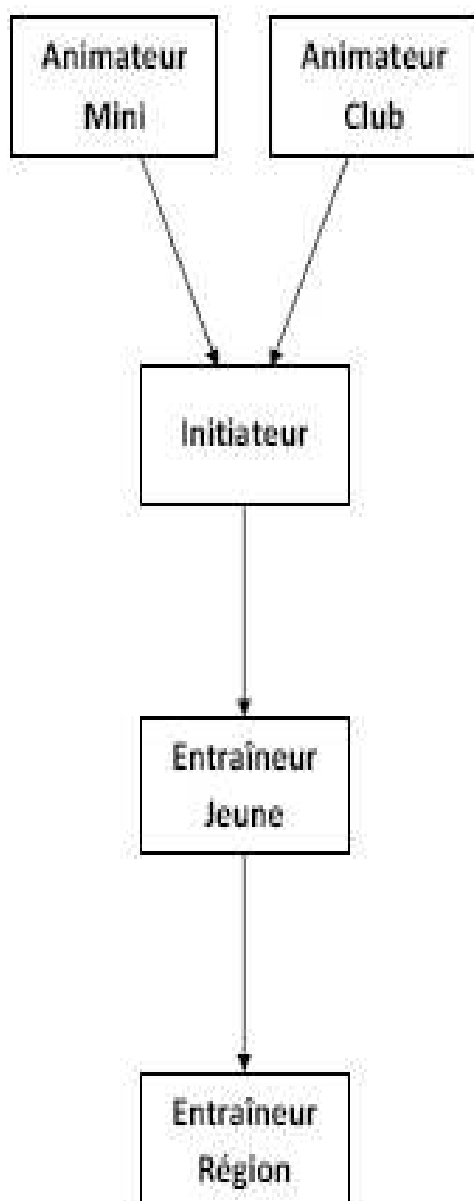
Inscription à retourner avant le 17 décembre 2010

EVALUATION LE 27 AVRIL 2011

15 places disponibles
Age minimum d'entrée en formation : 16 ans
Prix du stage : 150 €

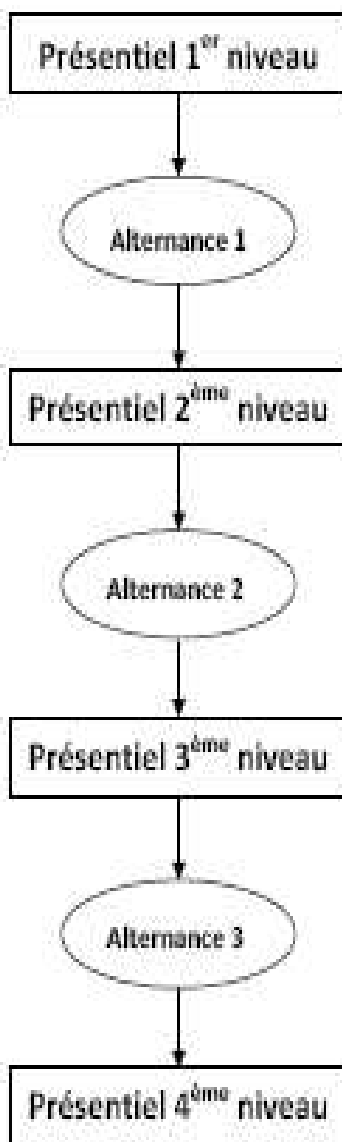
ORGANISATION DES FORMATIONS A PARTIR DE SEPTEMBRE 2010

FORMATION TRADITIONNELLE



CQP

Pré requis :
PSC1 + Attestation de pratique (100h)



AUTRES FORMATIONS

Diplômes succédant aux
BE1 (Niveau 4)
et
BE2 (Niveau 2)

- . BPJEPS
- . D E
- . D E S

BPJEPS : Brevet Professionnel (Niveau 4)
D E : Diplôme d'Etat (Niveau 3)
D E S : Diplôme d'Etat Supérieur (Niveau 2)